

# **PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DE L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES EN GUINEE DU 15 MARS 2017**

## **I- INTRODUCTION**

Le Mercredi 15 Mars 2017 à 10h40, une réunion du Comité de Pilotage s'est tenue dans la Salle de Conférence du Ministère des Mines et de la Géologie sous la Présidence de Mr. NIMAGA Saadou, Président dudit Comité.

### **L'ordre du jour de cette réunion était le suivant :**

- 1- Adoption du Procès-verbal de la réunion du Comité de Pilotage du 23 Février 2017 ;
- 2- Compte rendu de la Commission Ad hoc chargée d'examiner le rapport provisoire ITIE/G de l'exercice 2015 ;
- 3- Présentation par le consultant Mr. TALL du rapport d'auto-évaluation de la mise en œuvre de l'ITIE/G ;
- 4- Situation du Financement pour l'élaboration des Rapports 2016 et 2017 ;
- 5- Réorganisation du travail du Groupe Multipartite ;
- 6- Divers.

## **II- DEROULEMENT**

**Mr. NIMAGA Saadou :** Bonjour à tous, nous commençons notre réunion de l'ITIE/G comme à l'accoutumé. Nous avons le projet d'ordre du jour susmentionné qui a été amendé avec deux autres points en plus.

***" L'Ordre du jour est adopté "***

**Point 1. Adoption du Procès-verbal de la réunion du Comité de Pilotage du 23 Février 2017 ;**

**Mr. DIABY Mamadou :** Pour la lecture du résumé du Procès verbal du 23/02/2017.

***"Le Procès-verbal est adopté"***

**Point 2. Compte rendu de la Commission Ad hoc chargée d'examiner le rapport provisoire ITIE/G de l'exercice 2015 ;**

**Mr. DIABY Mamadou:** je m'en vais vous lire le compte rendu du travail effectué par ladite Commission étant donné que le Président Mr. SYLLA Abdoul Karim et Mr. Sidiki KABA sont absents. Mr. KABA a été victime d'un incendie, son domicile a pris feu à son absence, mais il n'y a pas eu de perte en vie humaine.

**« Compte-rendu des travaux de la Commission ad hoc »**

Je vais passer la parole à Elhadj NABE pour certains détails importants.

**EL'HADJ NABE N'FALLA :** concernant donc le Rapport ITIE/G 2015, en accord avec le S.E, nous avons jugé utile de faire une annexe dudit Rapport. Beaucoup de données sont dans les déclarations des Entreprises. On peut extraire ces informations dans les déclarations pour faire les annexes dans une première colonne.

On a pris une 2<sup>ème</sup> colonne pour qu'on sache que telle société est localisée dans telle zone d'intervention. Grâce aux efforts de tout le comité, nous pouvons demander à l'Administrateur Indépendant d'intégrer les observations.

L'écart global était de 2,4%, il est passé à 0,3% soit une différence de 2,1% ceci est très appréciable.

Nous allons essayer de ressortir certaines informations contextuelles.

En fait de quoi s'agit-il : La production, la masse salariale et les contributions obligatoires.

Selon Monsieur **Aboubacar Akoumba** : On a soumis à l'Administrateur Indépendant nos observations; c'est un travail de plus. Mais si nous le décidons, nous pouvons faire nous-même la désagrégation à partir des TDR.

- Quel est le poids des produits miniers par substance ?
- Voici par exemple le pourcentage des revenus par substance :  
Bauxite 35% ; Or 31,40% ; Fer 2,41% ; carrières 0,51 et Diamant 0,13%

On a demandé au S.E de situer la nature des substances par Société. On a deux colonnes pour dire que telle substance se trouve dans telle zone Minière et par région Administrative.

Avec tous ces éléments, on peut faire le travail en annexant au Rapport 2015 ces données, cela peut enrichir les prochains Rapports. Le Rapport est un produit du Comité de Pilotage et c'est au CP de décider.

**Mr. DIABY Mamadou :** je voulais juste rajouter que suite à l'entretien que nous avons eu avec Dr Daniel KAUFMANN, nous avons transmis les Rapports à NREGI, ils ont fait des observations qu'on a transmis à l'Administrateur Indépendant.

**Mr. NIMAGA Saadou :** Merci à la Commission Ad hoc. Comme je le disais tantôt au sujet du Rapport 2014, que nos réactions restent internes. Quand ceux qui critiquent le Rapport, se mobilisent pour l'améliorer, cela rend crédible le Rapport. Merci encore à toutes et tous.

**Mr. Mamadou Baïlo DIALLO :** Pourquoi les données de la SAG ne sont pas intégrées, moi je ne savais pas que la SAG produisait autant d'argent. 12 tonnes d'argent contre 10 tonnes d'Or...

**EL'HADJ NABE Ismaël N'falla :** Pour répondre à Mr. Baïlo, je dirai que c'est un oubli, on va l'intégrer bien que ce n'est pas facile parce qu'il s'agit de l'Or et de l'Argent ; si vous scindez alors que la SAG ne différencie pas ça va être compliqué. La contribution volontaire n'est pas liée à la substance.

**Mr. NIMAGA Saadou :** Ce résultat de la SAG est issu d'un long combat.

**Mr. CAMARA Mohamed Sikhé:** Mr. NABE a dit tout à l'heure sur la SAG, qu'il y a des contributions volontaires. Cela nous intéresse à la Décentralisation et j'aimerais savoir si ces contributions se font en fonction des PDL? Est ce que cela a un impact sur le budget des localités ?

**EL'HADJ NABE Ismaël N'falla :** Nous avons des exemples tels que : la construction de mosquée, support Ebola, et un montant important comme support à une équipe de Football. En tous les cas, la SAG déclare tout : Don aux travailleurs pendant les fêtes de Ramadan et de la Tabaski, don à un Imam, etc.

**Mr. MAGASSOUBA Moussa/SAG:** Je veux aller dans le même sens que Mr. NABE en disant que la SAG fait également en terme d'assistance le don médical pour les employés, c'est légal mais, aussi l'assistance médicale à la population. Ce sont des montants qu'on ne peut pas intégrer. Vous faites bien de parler du cas des Imams. Faut-il intégrer tous ces montants ? Au sortir de cette réunion, je vais faire une recommandation à mes collègues afin de nous éclairer désormais sur les montants alloués aux personnes comme contributions volontaires.

**Mr. THIAM Mohamed Aly :** je ne suis pas d'accord qu'on ne puisse pas évaluer ces montants. Quand on vient chez un médecin pour se faire soigner, c'est qu'il y a les moyens de le faire. Le médecin peut approximativement dire le montant.

**Mr. DIALLO Sékou Oumar LY :** Les Entreprises ne font rien au hasard dans le budget, il peut y avoir un dépassement, mais on peut toujours évaluer sur chacune des contributions. Cela est faisable et ça existe.

**Mr. DIANE Kabinet :** je reviens sur la déclaration de Mr. Sikhé CAMARA à savoir ce que les paiements infranationaux doivent apporter aux communautés. Si vous prenez un Imam, cela ne va pas dans le développement local de la collectivité. Ce qui serait nécessaire, c'est de faire les P.A.I. (Plan Annuel d'Investissement).

**Mr. DIABY Mamadou:** Pour les contributions volontaires, ce sont des montants non planifiés. Ce sont les contributions obligatoires en faveur des communautés qui entrent dans le cadre du développement économique et social. Cela se fait aussi à la CBG. C'est une Responsabilité Sociétale.

**Mr. NIMAGA Saadou :** Il y a des cas où on reproche au DG de ne pas venir saluer les sages. Disons que les Sociétés achètent la paix au niveau des villageois.

**Mr. THIAM Mohamed Aly :** C'est un impact heureux que nous avons avec ces contributions. Le point de vue comptable est une chose ; mais la santé est un élément de développement à prendre en compte.

**Me. SAMPIL Mohamed:** Mon inquiétude est de savoir : est ce que ce qui n'est pas budgétisé doit être pris en compte ?

**Dr. DIALLO Alpha Abdoulaye :** A mon avis il n'y a pas de débat puisqu'on demande une contribution obligatoire en accord avec la loi. Les deux sont ressortis. Ce qu'on recherche c'est la désagrégation de transferts infranationaux ; c'est ce qui pose problème.

- Qu'on ressorte de manière désagrégée ce qui est essentiel.
- A l'annexe du Rapport qu'on fasse la divulgation.

**Mr. SYLLA Sékou Mohamed :** Nous sommes en matière déclarative ici, il ne faut pas rentrer dans les détails.

**Mr. DIALLO Alpha/GIZ :** En matière de contribution, dorénavant que ces chiffres soient mieux visibles et lisibles.

Il y avait un écart considérable qui est amoindri à 0,3%. Quel miracle avez-vous fait pour corriger ? Quelle recommandation, faites-vous pour éviter une telle situation ? Avez-vous fait recours à des coulisses ?

**Mr. DIABY Mamadou :** Si vous lisez le rapport, il y a eu des écarts dus à certains facteurs : erreur d'imputation, des écarts de taux de Change, des omissions, etc.

Nous avons continué la réconciliation avec le Consultant National en menant des investigations au niveau des régies et d'autres entreprises. On a récupéré des quittances des Impôts dans les Sociétés et nous les avons envoyées à la DNI pour les intégrer également.

Comme recommandation, on leur a dit de sauvegarder les données et d'avoir leurs souches afin qu'on ait des données fiables et sécurisées en cas de panne de serveurs.

C'est au grand jour qu'on a travaillé et non dans les coulisses.

**Mme CAMARA Hadja Aminatou BARRY :** Je souhaite que les observations et suggestions faites par NRGi et répercutées à l'Administrateur Indépendant soient partagées par tous les membres du comité de Pilotage afin qu'on prenne connaissance du document. La Commission Ad hoc a été mise pour faire le travail. Il est important après son travail que le C.P l'approuve.

**Point 3 : Présentation par le consultant Mr. TALL du rapport d'auto-évaluation de la mise en œuvre de l'TIE/G ;**

**Mr. DIALLO Alpha/GIZ :** Merci Mr DIABY

Je suis désolé que le consultant TALL soit absent et on s'excuse de n'avoir pas restitué le rapport jusqu'à maintenant. N'empêche qu'aujourd'hui on va en profiter. Notre travail c'est l'auto-évaluation. Mr SOUMAH va dérouler le plan d'action et on va voir ce qu'on doit en faire.

**Mr. SOUMAH Abdoulaye :** ITIE/Internationale a envoyé des documents sur lesquels on devait travailler pour être prêt dans le cadre de la prochaine validation. C'est une « auto-évaluation ».

**Mr. NIMAGA Saadou :** Je propose qu'on ait une réunion spéciale extraordinaire qu'on va tenir uniquement sur ce point. Que chacun de nous s'approprie du document avant la réunion prochaine.

**Mr DIALLO Alpha/GIZ :** Pour l'impact mesurable de l'ITIE/G, la GIZ est prête à accompagner sur le suivi-évaluation.

***Point 4 : Situation du Financement en vue de la production des Rapports 2016 et 2017 ;***

**Mr. NIMAGA Saadou :** Nous avons un souci, c'est de trouver la source de Financement avant de lancer le recrutement de l'Administrateur indépendant; c'est très important pour la vie du Comité de Pilotage.

**Mr. DIABY Mamadou :** C'est une information importante car nous sommes au 3<sup>ème</sup> mois de l'année, le financement des Rapports 2016 et 2017 n'est pas obtenu, or la validation est prévue en 2018.

Toutes les démarches sont entreprises par Mr. le Secrétaire Général et Mr. le Ministre des Mines pour trouver la solution.

**Mme CAMARA Hadja Aminatou BARRY :** Je voudrais savoir jusqu'à quel moment, nous allons continuer à nous faire endosser par un bailleur. Avec la volonté politique on peut se passer parfois de ces bailleurs. Aussi qu'on fasse attention aux TDR pour le prochain Administrateur.

**Mr. NIMAGA Saadou :** Je suis d'accord avec vous Hadja ; mais bien au contraire on a la volonté politique et on est engagé à trouver les financements et à résoudre ce problème.

**Mr. THIAM Mohamed Aly:** Lorsqu'on fait un budget, il doit être assis sur l'activité principale, prioritaire et la plus coûteuse. Il y a toujours arbitrage autour d'un budget, et tout ce qui ne se fait pas en ce moment-là est perdu. Nous devons dans le cas ITIE/G présenter le financement

de l'Administrateur Indépendant. Ce Financement ne doit pas dépendre d'apport extérieur qui est aléatoire.

### **Point 5 : Réorganisation du travail du groupe multipartite**

**Mr. NIMAGA Saadou :** Nous avons tiré les leçons de la dernière réunion avec Mr KAUFMANN. On a écouté ses conseils. On va réorganiser en commençant par remplacer tous ceux qui ne sont pas disponibles à venir aux réunions.

1°) Il a été question de remobiliser les gens car ce sont les mêmes personnes qui viennent. Je vais voir avec le S.E pour toutes les absences à 50%, on demande à leur structure de les remplacer. On aura besoin de personnes disponibles.

2°) Comme Mr. KAUFMANN l'a dit ici, désormais que ceux qui représentent leurs structures, fassent la restitution de nos réunions à ces structures qu'elles soient départements ministériels, Sociétés, ONG etc., et que nous recevons en contrepartie leurs observations.

3°) Que les objectifs de l'ITIE/G soient partagés à tous les niveaux de Représentation pour une meilleure compréhension de l'existence de ce Processus et de son impact sur la TRANSPARENCE dans le secteur Minier. C'est une proposition ?

**Mr. THIAM Mohamed Aly:** Je trouve l'idée très bonne. Mais hélas moi, je fais toujours mes rapports dans mon département, et jamais de réaction. Je me demande à la fin même, ce que je dois faire de mes rapports de missions et de réunions. C'est un échec de mon département sur ma présence ici. Je tenais à vous le signaler.

**Dr. DIALLO Alpha Abdoulaye:** J'approuve cette initiative. Nous nous sommes en train de travailler sur un code de bonne conduite qui est déjà élaboré.

Le défi de rendre compte au niveau des services, mais aussi décentraliser le débat au niveau des sites, la mise en place des clubs ITIE dans les zones minières pour prévenir les conflits.

**Mr. Mohamed Sikhé CAMARA :** Je suis satisfait de cette initiative. J'avoue qu'à mon Ministère, on m'appelle Mr. ITIE/G. Mes supérieurs sont satisfaits de mes activités à l'ITIE et je remonte les informations au Secrétaire Général et qui les transmet au Ministre ; il aurait même souhaité une autre vice-présidence MATD. Nous apprécions l'impact du processus sur nos collectivités.

**Mme CAMARA Hadja Aminatou BARRY:** J'apprécie votre suggestion Mr. le Président, cela va droit dans le sens de la bonne Gouvernance et c'est un manque à gagner.

**Mr. DIALLO Alpha/GIZ :** Je suis heureux de constater quelque part que vous vous remettez en question et qu'avec cette réforme les choses vont s'améliorer. La qualité individuelle joue un grand rôle. C'est vous qui devez impulser ce processus.

**Mr. NIMAGA Saadou :** Je suis satisfait de votre appréciation de cette suggestion. Désormais on peut tenir des réunions tournantes dans certains départements ministériels ou même dans les ONG, pour prouver à suffisance l'importance de l'ITIE/G.

Par exemple au Ministère de la Justice, on peut y tenir une réunion. **Je demande qu'on inscrive ceci à l'ordre du jour.** Par ailleurs, il y a des projets que nous pouvons adopter et présenter aux bailleurs et qui trouveront des financements.

Je suggère également qu'un cadre du Ministère des Mines participe à nos réunions pour nous donner des informations sur les réformes en cours dans le Ministère.

#### **Point 6 : Divers.**

**Mr. NIMAGA Saadou :** Mr. Moussa MAGASSOUBA est désigné pour représenter la SAG au sein du C.P, on lui souhaite la bienvenue.

**Mr. DIABY Mamadou :** on a distribué le PTBA 2017 et on souhaite qu'il soit approuvé à la fin du mois de mars afin qu'on tienne le Conseil de Supervision au mois d'Avril.

- Le projet de budget pour la dissémination des rapports ITIE-Guinée de **2013, 2014 et 2015** à hauteur de **75000 Dollars US** est obtenu. On va faire cette activité en **Avril 2017.**
- Mr. Sidiki KABA a eu un incendie à son domicile.
- Honorable KAMANO Michel a perdu son frère, on lui présente les condoléances au nom du C.P.



### **III- CONCLUSION :**

Au terme de ses débats, le Comité est parvenu aux conclusions suivantes :

- 1) Le Comité a approuvé le Procès-verbal de sa réunion du 23 février 2017 ;
- 2) Le Comité a pris bonne note du compte-rendu de la commission ad hoc chargée d'examiner le rapport provisoire ITIE-Guinée 2015. Il apprécie le travail d'investigation qui a permis de réduire l'écart global (entre les paiements effectués et les revenus déclarés) de 2,4% à 0,3%. Il invite le Secrétariat Exécutif à faire parvenir à l'Administrateur Indépendant les dernières observations faites par la commission ;
- 3) Le Comité décide d'organiser une réunion spéciale consacrée à l'examen du rapport d'auto-évaluation ;
- 4) Le Comité invite ses membres à lire de façon minutieuse le projet de PTBA 2017 en vue de son examen et son adoption à sa prochaine réunion ;
- 5) Le Comité sollicite que le gouvernement prenne les dispositions utiles et urgentes pour le financement de la production des rapports ITIE-Guinée 2016 et 2017 ;
- 6) Le Comité approuve la décision de son Président de demander aux structures d'origine de faire remplacer tous ses membres qui sont constamment absents à ses réunions ;
- 7) Le Comité approuve également les idées relatives à la réorganisation du travail de Groupe Multipartite :
  - Remobiliser les membres en vue de leur présence effective et leur participation active aux débats ;
  - Restituer au niveau de chaque structure le contenu des réunions du CP et demander les réactions en retour (feed back);
  - Faire participer à ses réunions un cadre du MMG pour donner au Comité des informations relatives aux réformes en cours dans le secteur minier ;
  - Envisager d'organiser des réunions tournantes dans les structures d'origine des membres du Comité de Pilotage.

**Mr. NIMAGA Saadou** : Je vous remercie pour votre participation


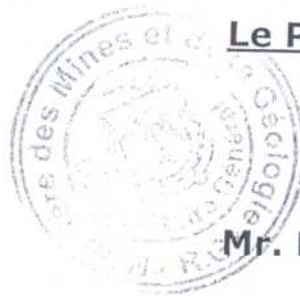
**Séance Levée à 12 h 16**

Le Rapporteur



**Mr. DIABY Mamadou**

Le Président



**Mr. NIMAGA Saadou**